Image not found or type unknown

Annuler un mariage sans procédure de divorce

Par **Kikie65**, le **21/12/2019** à **23:44**

Je veux faire annuler mon mariage pour, tous les avocats que j'ai vus mon dit qu'il fallait faire une demande de divorce et une demande d annulation en parallèle. Pourquoi ? l'annulation à elle suffit non ?J'ai peur qu'une fois le divorce prononcé, l annulation ne soit pas accordée.

Je veux annuler mon mariage car j'ai fini par comprendre que c'était un mariage gris, mon mari a complètement changé lorsqu'il a eu sa carte de séjour et ne partage plus rien avec moi, lit à part, toujours chez sa famille, ne participe plus aux frais...

Que dois je faire,? Faire une procédure de divorce et demander l'annulation en parallèle ? Qui a eu la même situation svp

Merci

Par **youris**, le **22/12/2019** à **10:30**

Bonjour,
Depuis combien de temps, êtes-vous mariés ?
Le divorce est facile à obtenir que l'annulation du mariage.
on met souvent en garde les personnesqui se marient avec des étrangerss qui ne sont interessés que par un titre de séjour malgr les mises en garde de leurs entourages.
Salutations

Par **Visiteur**, le **22/12/2019** à **10:43**

Bonjour
Avez vous parcouru ce ste ?
http://www.mariagegris.fr/product_info.php?products_id=3

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés